



L'immigration au service des régions : la perspective sherbrookoise

Mémoire présenté à la Commission des relations
avec les citoyens de l'Assemblée nationale du Québec
dans le cadre des consultations et des auditions
publiques sur la planification de l'immigration
au Québec pour la période 2026-2029

Présenté par la Ville de Sherbrooke
15 août 2025

TABLE DES MATIÈRES

SHERBROOKE, UNE VILLE ENGAGÉE, INNOVANTE ET INCLUSIVE	3
EXPOSÉ GÉNÉRAL	4
VOLET SOCIAL	5
Leadership municipal et vivre-ensemble	5
VOLET ÉCONOMIQUE	8
Renforcer la résilience économique par l’immigration ciblée	8
Répondre aux besoins locaux par l’embauche internationale	9
Les étudiants internationaux, vecteurs d’innovation et de croissance.....	11
L’importance d’une immigration au service des régions.....	13
Vision à long terme et prévisibilité des parcours migratoires	14
Rééquilibrer les seuils pour une immigration durable	15
Des indicateurs clés pour évaluer l’ancrage durable	17
LISTE DES RECOMMANDATIONS	19
CONCLUSION	20

SHERBROOKE, UNE VILLE ENGAGÉE, INNOVANTE ET INCLUSIVE

Située au cœur de l'Estrie, à proximité de la frontière américaine et des grands centres urbains du Québec, Sherbrooke bénéficie d'une position géographique stratégique qui en fait un carrefour régional incontournable. Ville centre d'une population composée de plus de 184 000 personnes, elle occupe un rôle structurant dans le développement économique, social et culturel du sud du Québec.

Longtemps associée à un passé industriel fort, Sherbrooke a su transformer son économie pour embrasser pleinement l'ère du savoir, de l'innovation et du développement durable. S'appuyant sur un écosystème de recherche de calibre international, elle accueille aujourd'hui une zone d'innovation dans le domaine quantique en pleine émergence qui réunit entreprises, universités et centres de transfert technologique autour d'enjeux liés notamment à la santé, aux technologies propres et aux matériaux de pointe.

Ville universitaire par excellence, Sherbrooke abrite deux établissements d'enseignement supérieur de renom - l'Université de Sherbrooke et l'Université Bishop's - qui attirent chaque année des milliers d'étudiants, d'étudiantes, de chercheurs et de chercheuses du Québec, du Canada et de l'international. Cette vitalité académique contribue à faire de Sherbrooke un pôle d'innovation, de créativité et de réflexion sur les grands enjeux de société.

Fière de sa population plurielle, Sherbrooke se démarque aussi par son engagement soutenu envers l'accueil, l'inclusion et la participation citoyenne. Ses politiques locales d'intégration et d'inclusion, développées en concertation avec les milieux communautaires, institutionnels et économiques, visent à favoriser le plein potentiel des personnes issues de l'immigration et à consolider un vivre-ensemble harmonieux.

Sherbrooke se distingue par son historique d'accueil, d'intégration et d'inclusion. La Ville de Sherbrooke est connue et reconnue pour ses actions et ses politiques en matière d'immigration et d'interculturalité. Elle fait partie des premières villes ciblées par le gouvernement du Québec pour la régionalisation de l'immigration



économique, et se distingue également comme ville d'accueil pour l'installation et l'intégration des personnes réfugiées, de celles issues du parrainage, du regroupement familial et même des migrations entre villes et provinces. Elle est d'ailleurs la première ville fusionnée du Québec à avoir mis en place une politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes dès 2004.

À travers ce mémoire, la Ville de Sherbrooke souhaite contribuer activement aux réflexions nationales, non seulement en matière d'immigration et d'intégration, mais aussi d'inclusion et de développement régional. Forte de son expérience et de son savoir-faire, elle se positionne comme un partenaire stratégique pour bâtir un Québec inclusif, résilient et tourné vers l'avenir.

EXPOSÉ GÉNÉRAL

D'emblée, la Ville de Sherbrooke salue le chantier consultatif actuellement mené par le gouvernement du Québec dans le cadre de la planification de l'immigration pour la période 2026-2029. Le cahier de consultation publique dresse un portrait lucide des enjeux contemporains tout en soumettant divers scénarios à l'analyse collective.

Par le présent mémoire, la Ville de Sherbrooke ne se prononcera pas sur des scénarios précis ni sur des cibles chiffrées. Elle souhaite plutôt mettre en lumière un certain nombre de principes structurants et de critères déterminants qui, selon elle, devraient guider l'élaboration des futures balises. Ces repères devraient contribuer à consolider un modèle d'accueil qui soit à la fois humain, prévisible, équitable et étroitement arrimé aux dynamiques du marché de l'emploi ainsi qu'aux réalités régionales.

Ce mémoire s'appuie sur des discussions et constats partagés par plusieurs acteurs clés du développement régional, dont la Zone d'innovation quantique, l'Université de Sherbrooke, l'Université Bishop's, la Chambre de commerce et d'industrie de Sherbrooke, ainsi que la Maison régionale de l'industrie. Cette collaboration reflète l'engagement partagé de ces partenaires à faire de l'immigration une composante stratégique du développement de notre territoire.

Sherbrooke souhaite ainsi contribuer activement à cette réflexion nationale en partageant son expérience, ses défis, ses aspirations et ses pistes de solutions pour une immigration durable, inclusive et ancrée dans les forces vives des régions.

VOLET SOCIAL

Leadership municipal et vivre-ensemble



L'intégration et surtout l'inclusion des personnes issues de l'immigration commencent dans leur quotidien : la ville où elles s'installent, le quartier qu'elles découvrent, le lieu d'études ou de travail qu'elles fréquentent, l'école de leurs enfants ou même les espaces de rencontre comme les parcs. Ces milieux d'accueil jouent un rôle déterminant : ils ne se limitent pas à faciliter l'adaptation des personnes, mais créent aussi des environnements où chacune et chacun se sent reconnu, respecté et pleinement invité à participer à la vie collective. L'inclusion, en allant au-delà de la seule intégration, fait de la diversité une richesse partagée et un véritable moteur de cohésion sociale.

Dans les dernières années, les villes se sont vu reconnaître à titre de gouvernements de proximité, ce qui se traduit notamment par des responsabilités accrues en matière de développement local :

- Planification et promotion du développement économique local;
- Développement touristique;
- Attraction des investissements;
- Soutien aux entreprises locales et à l'entrepreneuriat;
- Développement d'infrastructures locales;
- Internationalisation;
- Aménagement et planification du territoire;
- Attraction, rétention et formation de la main-d'œuvre;
- Accueil, intégration et inclusion des personnes nouvellement arrivées pour un établissement durable.

Les villes sont depuis longtemps engagées dans l'accueil et l'accompagnement des personnes immigrantes, non seulement pour répondre à certains besoins démographiques ou économiques, mais aussi parce qu'elles reconnaissent la richesse humaine, culturelle et sociale que représente la diversité. Leur action contribue à bâtir des communautés inclusives où chaque personne peut s'épanouir et participer pleinement à la vie collective. Bien qu'elles jouent un rôle déterminant pour soutenir la vitalité de leur territoire et renforcer le vivre-ensemble, leur expertise

en matière d'immigration (et tout particulièrement d'inclusion) reste encore trop souvent sous-estimée et insuffisamment reconnue.

La rareté des logements abordables à Sherbrooke, particulièrement pour les familles nombreuses ou les personnes nouvellement arrivées, représente un défi réel, bien que partagé par de nombreuses villes québécoises. Cette situation combinée aux barrières d'accès à certains services de santé et aux besoins spécifiques d'accompagnement linguistique — notamment pour les personnes issues de la communauté d'expression anglaise —, peut freiner une intégration fluide. Ces obstacles ne sont pas insurmontables, mais ils rappellent l'importance d'une approche coordonnée et inclusive pour favoriser une véritable participation de chaque personne à la vie collective.

La Ville de Sherbrooke a adopté en 2023 sa Politique pour une Ville accueillante et inclusive pour les personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut. Les deux principaux objectifs de cette politique sont de :

- devenir une ville modèle en matière d'accueil et d'inclusion auprès des personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut;
- valoriser les diversités culturelles pour un vivre-ensemble harmonieux.

Ainsi, au fil du temps, Sherbrooke a joué un rôle grandissant dans l'accueil, l'intégration et l'inclusion des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes sur son territoire. Son dynamisme en matière d'intégration et d'inclusion des personnes issues de l'immigration est d'ailleurs reconnu par la littérature scientifique. Ainsi, la Ville a développé une expertise en la matière et s'est dotée de son propre modèle sherbrookoïse d'intégration et d'inclusion locale des personnes immigrantes.

Sherbrooke compte une instance de concertation (Instance de concertation en immigration - ICI Sherbrooke) qui regroupe l'ensemble des parties prenantes, les organisations et les organismes qui travaillent de près ou de loin avec et pour les personnes immigrantes et issues de l'immigration, ce qui représente environ 30 organisations. Cette instance arrime les actions en lien avec l'accueil, l'inclusion et l'intégration en passant par la francisation, la lutte contre le racisme et les discriminations, l'employabilité, la santé, l'éducation et la qualité de vie des personnes issues de l'immigration.

De plus, Sherbrooke collabore, et ce, depuis plusieurs années, au niveau provincial, avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). L'objectif de cette collaboration est de mettre en place des plans d'action en immigration, lesquels ont pour but de favoriser les rapprochements interculturels, la valorisation de la diversité et la lutte contre le racisme et les discriminations.

Le plan d'action en cours (2025-2028) est issu d'une entente de 3 millions \$, une des plus importantes ententes avec une municipalité. Ce plan d'action comporte une quinzaine d'actions majeures d'où découleront des projets et des activités sur tout le territoire sherbrookoïse sur les trois ans. La Ville de Sherbrooke s'est vue d'ailleurs remettre le prix Pour un Québec sans racisme 2025 pour sa campagne *Sherbrooke contre le racisme et les discriminations*. C'est plus de 160 commerces et organismes qui se sont joints au mouvement, 250 membres du personnel municipal qui ont reçu des formations centrées sur la lutte contre le racisme et le renforcement du vivre-ensemble et quelque 50 000 personnes qui ont visionné les nombreux outils de communication produits dans le cadre de la campagne, ainsi que des milliers d'objets promotionnels distribués.

Par son leadership mobilisateur et sa vision audacieuse, la Ville de Sherbrooke confirme son positionnement inclusif et engagé.

RECOMMANDATION 1

Pérenniser et bonifier les ententes avec les municipalités ainsi que le financement des services d'établissement locaux par des ententes pluriannuelles afin d'assurer la continuité et l'efficacité des actions municipales et communautaires.

RECOMMANDATION 2

Consolider la concertation locale en instaurant un fond consacré au renforcement des instances de coordination municipale (ex. : ICI Sherbrooke) tout en intégrant les villes comme partenaires formels dans la co-conception et l'évaluation des plans d'action en immigration.

RECOMMANDATION 3

Financer la production de données locales, la recherche-action et un cadre d'évaluation commun (indicateurs d'inclusion) afin de mesurer l'impact des initiatives, favoriser l'innovation locale et diffuser les bonnes pratiques à l'échelle provinciale.

RECOMMANDATION 4

Adapter et diversifier l'offre de francisation en finançant des modules flexibles (français professionnel, formation hybride en ligne/présentiel, apprentissage en milieu de travail) en soutenant des mesures spécifiques pour appuyer les personnes d'expression anglaise et les allophones dans leur cheminement linguistique.

VOLET ÉCONOMIQUE



Renforcer la résilience économique par l'immigration ciblée

Les responsabilités liées au développement économique de Sherbrooke sont réparties entre deux équipes spécialisées; l'une au sein d'un service de la Ville (le Service du développement économique) et l'autre dans un organisme mandataire paramunicipal, nommé Entreprendre Sherbrooke. Ensemble, elles soutiennent l'émergence, le développement et la croissance des entreprises des secteurs industriels et technologiques, des commerces et des services et de l'économie sociale.

Dans les dernières années, des créneaux prioritaires ont été établis, afin de diriger les efforts de développement économique au niveau local. Ces secteurs se détaillent comme suit :

- Manufacturier innovant
- Sciences de la vie
- Technologies de l'information
- Technologies quantiques
- Technologies propres
- Micro-nanotechnologies

Sherbrooke connaît un essor remarquable dans plusieurs secteurs de pointe, parmi lesquels une compétitivité accrue est notable. Il en va de même en ingénierie et sciences appliquées, en haute technologie et en fabrication métallique, où l'innovation et la spécialisation créent une forte demande pour des talents hautement qualifiés. Ces domaines en pleine croissance nécessitent l'arrivée de nouvelles expertises, en particulier dans des créneaux technologiques tels que les technologies quantiques, les dispositifs médicaux, l'intelligence artificielle et la robotique. En parallèle, le besoin de professionnels et de professionnelles en gestion intermédiaire, ainsi qu'en marketing et communications se fait également sentir afin de soutenir la commercialisation, la croissance et la structuration de ces entreprises. Pour répondre à ces besoins stratégiques, l'apport de l'immigration des travailleurs étrangers et des étudiants internationaux s'avère essentiel. Ces talents venus d'ailleurs contribueront non seulement à combler les pénuries de main-d'œuvre, mais aussi à enrichir l'écosystème d'innovation et à assurer la compétitivité des entreprises sherbrookoises sur les marchés mondiaux.

Répondre aux besoins locaux par l'embauche internationale

Le marché de l'emploi à Sherbrooke, tel que reflété par les études d'impact sur le marché du travail récemment approuvées, est marqué par une prédominance des postes à bas revenu. Ces emplois se concentrent principalement dans les secteurs de la restauration, de la fabrication légère, des services de soins (notamment les préposés aux bénéficiaires) et de l'agriculture saisonnière.

À l'inverse, les postes à haut revenu sont davantage associés à des domaines spécialisés comme les technologies de l'information, le secteur de la santé qualifiée (infirmières et infirmiers autorisés, technologues), l'ingénierie, ainsi que la recherche universitaire.

Les entreprises locales, tant des PME que des institutions publiques comme l'Université de Sherbrooke ou le CIUSSS de l'Estrie, ont recours à des travailleurs étrangers temporaires pour combler des besoins de main-d'œuvre persistants, souvent dans des postes techniques ou difficiles à pourvoir localement. Ce portrait met en lumière une économie régionale diversifiée, mais aussi une dépendance importante à la main-d'œuvre étrangère pour soutenir les secteurs essentiels à la vitalité économique de Sherbrooke.

Dans un sondage mené par la Maison Régionale de l'industrie, entre le 3 et le 30 juin 2025, 26 entreprises manufacturières de l'Estrie se sont prononcées sur les impacts de la perte potentielle de leurs travailleurs étrangers temporaires (TET) présentement en poste. Ces entreprises estiment que le fait de devoir se passer de ces talents représenterait une perte de chiffre d'affaires combiné d'environ 129 000 000 \$, annuellement. Également questionnées sur le montant de la valeur des investissements qui ne pourraient être réalisés, advenant l'absence des TET, elles affirment qu'elles devraient renoncer à environ 18 000 000 \$ d'investissement annuellement.¹



¹ Maison Régionale de l'industrie, Données du sondage « Portrait des travailleurs étrangers temporaires en Estrie et Montérégie 2025 » par Vincent Camiré

Bien que les postes à bas revenu soient plus nombreux dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), les postes à haut revenu jouent un rôle démesurément important dans la vitalité économique et l'innovation, à Sherbrooke. En effet, ces emplois sont souvent liés à des secteurs à forte intensité de capital intellectuel (technologies de l'information, quantique, ingénierie, santé spécialisée, recherche). Ces postes génèrent des produits, services ou innovations à forte valeur ajoutée, ce qui stimule la compétitivité des entreprises locales sur les marchés nationaux et internationaux. Les travailleurs à haut revenu ont également une capacité de consommation plus élevée, ce qui soutient indirectement les commerces, services et industries locales.

Des postes qualifiés attirent des professionnelles et professionnels hautement formés, souvent accompagnés de familles, ce qui contribue à favoriser un établissement durable. Cela renforce également l'image de Sherbrooke comme pôle d'innovation et de savoir.

Les postes à haut revenu jouent également un rôle clé dans la stimulation de l'écosystème entrepreneurial et la résilience économique de Sherbrooke. En favorisant l'émergence de *startups*, la recherche appliquée et les collaborations industrielles, ces emplois créent un environnement propice à l'innovation locale. De plus, leur nature spécialisée les rend moins vulnérables aux crises économiques et à l'automatisation, assurant ainsi une stabilité à long terme pour l'économie régionale.

Ce portrait traduit l'importance de la présence des deux profils de travailleurs étrangers temporaires, qu'ils soient à bas ou à haut revenu, au niveau de l'économie locale.



Les étudiants internationaux, vecteurs d'innovation et de croissance



La Ville de Sherbrooke met en valeur les forces vives de son milieu en se dotant d'objectifs ambitieux, mais réalistes via sa planification stratégique 2024-2030. Elle vise, d'une part, à augmenter de 20 % le nombre d'entreprises issues du pôle du savoir et de l'innovation, et d'autre part, à accroître de 20 % la rétention des personnes diplômées dans les secteurs économiques stratégiques. Par ses objectifs, elle démontre qu'elle possède les infrastructures, les partenariats et la volonté nécessaires pour intégrer, entre autres, les diplômés internationaux en acteurs clés de son développement économique. Un appui gouvernemental cohérent et durable permettrait de concrétiser les projets professionnels et d'établissements de ces talents et futurs entrepreneurs et futures entrepreneuses au bénéfice de notre communauté.

Le dynamisme de la recherche universitaire à Sherbrooke, notamment à la Faculté de génie de l'Université de Sherbrooke, témoigne d'un fort potentiel d'innovation dans des secteurs stratégiques pour le développement économique local.

« Pour une cinquième année consécutive, l'UdeS se classe parmi les 15 plus grandes universités de recherche au pays et se positionne 4^e au Québec, avec un budget de 240,3 M\$ (Research Infosource, 2024). Dans ce contexte, la concurrence pour les meilleurs étudiants de cycles supérieurs en recherche se fait de plus en plus vive, d'autant plus que l'UdeS doit rivaliser non seulement avec d'autres grandes institutions locales, mais aussi avec de grandes institutions internationales. Les revenus générés en recherche pour la Faculté de génie ont fait preuve d'une croissance exceptionnelle dans les cinq dernières années.

Le portrait des étudiants en recherche est également très différent du portrait des étudiants au baccalauréat en génie. D'abord, le pourcentage de femmes est plus élevé en recherche qu'au baccalauréat en génie à Sherbrooke sur les quatre dernières années (23 % en moyenne au baccalauréat VS 33 % en recherche). Ensuite, le pourcentage d'étudiants internationaux est également beaucoup plus élevé. Il n'y a seulement que 4 % d'étudiants internationaux au baccalauréat en génie à l'UdeS dans les derniers quatre ans, alors qu'ils sont 57 % en recherche et au niveau des doctorants, on parle de 82 %. »²

Dans ce contexte, la volonté de la Ville de Sherbrooke de soutenir le développement des secteurs phares de l'économie doit s'accompagner de mesures gouvernementales qui permettent la concrétisation des projets d'études des candidats internationaux.

² Faculté de génie de l'UdeS (2025). Portrait du recrutement en génie 2025 par Catherine Williams, conseillère en recrutement

Dans le même ordre d'idées, Sherbrooke dispose d'atouts concrets pour attirer, accueillir et intégrer durablement ces talents qualifiés : un écosystème d'enseignement complet (professionnel, collégial et universitaire), des liens étroits entre les milieux académiques, économiques et communautaires, ainsi qu'un engagement local envers l'intégration sociale et professionnelle des étudiants, étudiantes et personnes diplômées. Les stages, projets collaboratifs, partenariats avec les organisations ainsi que les occasions entrepreneuriales permettent aux étudiants et étudiantes de s'ancrer dans la société d'accueil tout au long de leur formation. Cette exposition précoce au marché du travail et à l'entrepreneuriat favorise une transition fluide vers la carrière, renforçant ainsi la capacité de Sherbrooke à retenir ses personnes diplômées.

Dans un contexte où la Ville mise activement sur le développement de secteurs économiques phares, la présence d'étudiants et de diplômés internationaux constitue un levier essentiel pour soutenir l'innovation, la recherche et l'essor de notre territoire.

À ce titre, la Ville de Sherbrooke soutient les recommandations de l'Université de Sherbrooke ainsi que celles de la Zone d'Innovation, Distriq, de maintenir l'accès à un programme tel que celui de l'expérience québécoise (PEQ) pour faciliter le passage du statut d'étudiants internationaux à celui de résidents permanents, dans l'objectif de faciliter l'intégration pérenne des talents nichés formés dans nos universités.

Par cohérence, la Ville de Sherbrooke soutient également les recommandations de l'Union des municipalités du Québec et demande au gouvernement du Québec de reconnaître les parcours étudiants comme des voies structurantes d'immigration permanente, et ce, en facilitant la transition vers le statut de résidente ou résident permanent pour les personnes diplômées au Québec.

RECOMMANDATION 5

Maintenir l'accès à un programme tel que celui de l'expérience québécoise (PEQ) pour faciliter le passage du statut d'étudiants internationaux à celui de résidents permanents.

RECOMMANDATION 6

Reconnaître les parcours étudiants et faciliter la transition vers le statut de résidence permanente pour les personnes diplômées au Québec.

L'importance d'une immigration au service des régions

Il est essentiel d'adresser le déséquilibre dans la répartition géographique des personnes immigrantes au Québec. Encore aujourd'hui, une majorité d'entre elles choisissent de s'établir à Montréal ou à Québec, ce qui accentue la pression sur les services de ces grandes villes, tout en privant les villes de taille plus modeste du dynamisme et des talents dont elles ont grandement besoin. Pour répondre de manière équitable aux besoins de main-d'œuvre à l'échelle du Québec et favoriser une intégration durable, il est crucial de mettre en place des actions concrètes pour encourager l'établissement dans des milieux d'accueil régionaux. Ces villes offrent souvent un meilleur équilibre entre qualité de vie, coût de la vie, possibilités d'emploi et accès à des services essentiels, en plus de présenter un fort potentiel d'inclusion pour les familles immigrantes. Un meilleur partage de l'immigration sur l'ensemble du territoire est non seulement souhaitable, mais nécessaire pour assurer un développement économique harmonieux et durable du Québec.

La régionalisation de l'immigration peut jouer un rôle clé dans le développement des secteurs porteurs à Sherbrooke en assurant un meilleur arrimage entre les besoins de main-d'œuvre et les profils des personnes immigrantes. Dans un contexte où plusieurs secteurs stratégiques — comme les technologies de pointe, l'ingénierie, la fabrication métallique, les sciences de la vie — font face à des pénuries de talents, attirer et retenir des personnes immigrantes à Sherbrooke permet de répondre rapidement aux besoins du tissu économique local. En s'installant directement dans la région, ces travailleuses, travailleurs et leurs familles participent activement à la vitalité économique et sociale, favorisent la diversification des expertises, stimulent l'innovation et contribuent à la croissance des entreprises. La régionalisation permet également aux employeurs sherbrookoïses d'avoir un accès plus direct à des bassins de talents mondiaux, souvent difficiles à combler localement, tout en favorisant l'intégration durable de ces personnes grâce à un accompagnement de proximité et à une qualité de vie favorable à leur établissement à long terme.

En ce sens, la Ville de Sherbrooke, tout comme l'Union des municipalités du Québec, demande au gouvernement provincial de se doter d'une stratégie nationale de régionalisation et d'y inclure une répartition géographique des personnes immigrantes en réponse aux besoins de main-d'œuvre à travers le Québec.

RECOMMANDATION 7

Mettre en place une stratégie nationale de régionalisation de l'immigration, incluant une répartition géographique des personnes immigrantes en équation avec les besoins de main-d'œuvre à travers le Québec.

Vision à long terme et prévisibilité des parcours migratoires

Les personnes ayant un statut temporaire, comme les étudiants internationaux ou les travailleurs étrangers recrutés pour combler des besoins persistants de main-d'œuvre, sont souvent bien établies dans leur communauté d'accueil. Lorsqu'elles accèdent à la résidence permanente, elles ne représentent généralement pas une pression supplémentaire sur les services sociaux ou le logement, puisqu'elles sont déjà intégrées au tissu socio-économique. Elles ont amorcé un projet d'immigration de longue haleine et investissent activement dans leur intégration, notamment par la francisation, des formations professionnelles, le bénévolat ou la participation citoyenne. Ce projet de vie s'inscrit dans une démarche pouvant s'étaler sur plusieurs années.

Le cahier de la consultation actuelle mentionne l'importance, pour le gouvernement du Québec, d'améliorer la prévisibilité du parcours d'immigration. Toutefois, il est important de reconnaître que ce parcours dépasse largement un horizon de quatre ans. La réflexion entourant le départ d'un pays d'origine et le choix d'une destination peut, à elle seule, s'échelonner sur un an ou plus. Cette période inclut l'évaluation des perspectives économiques, des conditions de vie et des possibilités d'obtenir un statut migratoire stable, comme celui de résident permanent.

Pour les travailleurs étrangers temporaires, il faut d'abord établir un lien avec un employeur prêt à entreprendre les démarches administratives, signer un contrat, puis organiser le départ, souvent en impliquant toute la famille. Ces étapes peuvent prendre une année supplémentaire. Par la suite, les contrats de travail s'étendent généralement sur deux à trois ans avant que la personne puisse être admissible à la résidence permanente.

Du côté des étudiants et étudiantes, la durée des études peut aussi être significative. Un baccalauréat en ingénierie, par exemple, s'étale sur quatre ans, sans compter le temps de transition vers le marché du travail ou les démarches d'immigration subséquentes.

Il n'est donc pas rare que le parcours menant à la résidence permanente s'échelonne sur six à huit ans, voire davantage. Ainsi, la Ville de Sherbrooke souhaite que le Québec se dote d'une véritable vision à long terme (horizon 8 à 10 ans) afin de maintenir la capacité d'attraction auprès des personnes immigrantes et contribuer à l'économie et à la vitalité des régions à long terme.

RECOMMANDATION 8

Instaurer une vision long terme (horizon 8-10 ans) des stratégies migratoires, afin de donner une meilleure prévisibilité des voies d'immigration permettant l'accès à la résidence permanente et conserver le facteur attractif de l'immigration économique au Québec.

Rééquilibrer les seuils pour une immigration durable

Le Québec connaît depuis quelques années une hausse marquée du nombre de personnes immigrantes à statut temporaire, notamment les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants internationaux. Ces personnes répondent à des besoins économiques bien réels, mais elles s'inscrivent souvent dans un projet d'établissement à long terme. Or, les seuils de résidence permanente sont demeurés stables, voir insuffisants pour offrir des perspectives durables à celles et ceux qui s'intègrent au Québec. Comme le souligne le Rapport de l'Institut du Québec³, il est impératif d'augmenter les seuils de résidence permanente afin d'assurer une transition juste et prévisible pour les personnes déjà présentes sur le territoire. Réduire les seuils permanents avant d'avoir régularisé la situation de ces personnes temporaires ne ferait qu'amplifier la précarité, créer des ruptures dans les parcours d'intégration, et nuire à l'attractivité du Québec.

Les parcours migratoires sont longs et complexes. De nombreuses personnes arrivent d'abord au Québec avec un statut temporaire, en répondant à un appel de main-d'œuvre ou en choisissant de faire leurs études ici. Pourtant, la faiblesse des seuils de résidence permanente empêche une proportion significative de ces personnes de s'installer durablement, malgré leur intégration réussie. La Ville de Sherbrooke propose que les admissions temporaires soient mieux contrôlées et que les admissions permanentes soient augmentées, et ce, afin de renforcer la cohérence du système et de favoriser une immigration choisie, stable et bénéfique à long terme.

Cela dit, la sélection des travailleurs temporaires doit être faite en adéquation avec les besoins des secteurs économiques à développer de façon prioritaire, au Québec. Pensons ainsi aux secteurs des hautes technologies et de la recherche, tels que le développement des sciences quantiques pour la Zone d'innovation Distriq de Sherbrooke. À cet égard, nous croyons que les étudiants internationaux ne devraient pas être compilés dans le nombre de résidents non permanents au Québec.

Cette stratégie respecte la vision pluriannuelle de l'Institut du Québec, concilie les besoins de main-d'œuvre et la capacité d'accueil, et remet la résidence permanente au cœur d'une immigration rigoureusement planifiée.

Il ne s'agit pas d'ouvrir les vannes de façon indiscriminée, mais plutôt de rééquilibrer les flux migratoires. Une réduction progressive des admissions temporaires, accompagnée d'une hausse des seuils de résidence permanente, permettrait de mieux planifier l'accueil, de soutenir les efforts d'intégration et de garantir une

3 <https://institutduquebec.ca/content/publications/planification-2025-de-l-immigration-au-quebec/idq-202506-immigration1.pdf>

utilisation optimale des ressources publiques. Ce changement de cap favoriserait une immigration mieux encadrée, mieux intégrée, et plus adaptée aux objectifs économiques, sociaux et démographiques du Québec. Il s'inscrit dans une vision responsable et durable, à la hauteur des défis actuels.

Dans cet ordre d'idée, le Gouvernement pourrait agir dès maintenant en octroyant de nombreux Certificats de sélection du Québec aux résidents non permanents déjà présents sur le territoire et qui correspondent aux besoins de main-d'œuvre du Québec. Cela leur assurerait un accès éventuel à la résidence permanente, sans que le changement de statut ait besoin d'avoir lieu immédiatement. Ainsi, plusieurs personnes pourraient recevoir une promesse d'admission, sans compter tout de suite dans le décompte des résidents permanents, et donc de gonfler le chiffre du seuil de résidents permanents accueillis par année. Leur intégration à un statut de résident permanent pourrait se faire progressivement.

RECOMMANDATION 9

Retirer les étudiants internationaux dans le calcul du seuil visé pour le nombre de résidents non permanents.

RECOMMANDATION 10

Diminuer progressivement les seuils de résidence permanente pour faciliter l'intégration des résidents non permanents déjà sur place en instaurant au départ une hausse temporaire des admissions permanentes afin de donner une voie privilégiée aux résidents temporaires déjà intégrés, suivie d'une transition graduelle vers des seuils durables, ainsi qu'une réduction parallèle des admissions temporaires.

Des indicateurs clés pour évaluer l'ancrage durable

Afin de mieux suivre l'intégration réelle des personnes immigrantes dans les communautés d'accueil, la Ville de Sherbrooke demande au gouvernement du Québec de revoir la liste des mesures et d'y inclure des indicateurs qui vont au-delà des dimensions économiques traditionnelles. Par exemple, des éléments comme la présence du conjoint ou de la conjointe sur le territoire, leur intégration au marché du travail local ainsi que l'inscription des enfants dans les services de garde ou dans les écoles de la région sont des signaux forts d'un enracinement durable. Ces indicateurs de type « intégration familiale » permettent de mesurer non seulement la stabilité résidentielle des personnes immigrantes, mais aussi leur volonté de participer à la vie sociale et communautaire à long terme. Pour que cet indicateur soit efficace, il faut toutefois permettre aux personnes immigrantes de s'installer au Québec rapidement, avec leur famille.

En parallèle, l'adéquation entre les qualifications des personnes immigrantes et l'emploi qu'elles occupent constitue un indicateur central. Trop souvent, des travailleuses et travailleurs formés à l'étranger se retrouvent sous-employés ou dans des postes ne correspondant pas à leur expertise. Cette inadéquation est un frein à leur épanouissement personnel, mais aussi à la pleine contribution qu'ils pourraient apporter à l'économie régionale. Mesurer l'écart entre les compétences déclarées à l'arrivée et les fonctions réellement exercées serait donc un outil stratégique pour orienter les politiques d'immigration économique et améliorer l'arrimage formation-emploi.

Également, et bien que l'atteinte d'un certain niveau de maîtrise de la langue française soit un élément crucial d'intégration, une personne en apprentissage peut mettre plusieurs années pour acquérir les niveaux de compétences recherchés. Il peut également s'écouler plusieurs mois entre l'arrivée d'un travailleur, d'une travailleuse et son accès à la francisation, pour de nombreuses raisons. L'une d'elles est le fait que les petites et moyennes entreprises qui souhaitent démarrer des groupes de francisation en milieu de travail n'ont parfois pas le volume de personnel nécessaire au démarrage d'un groupe. Elles doivent donc jumeler leur groupe à celui d'une autre entreprise ou laisser la responsabilité aux individus de suivre des formations en dehors des heures de travail, ce qui peut s'avérer être un réel défi. À ce sujet, il serait important de prendre en considération les efforts et les délais d'un parcours de francisation en laissant plus de temps aux personnes immigrantes pour suivre leur formation et bien intégrer les notions d'une nouvelle langue.

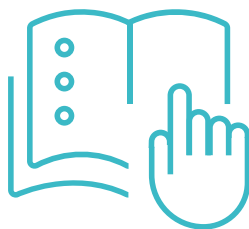
Enfin, dans le contexte spécifique de Sherbrooke, où les besoins de main-d'œuvre sont élevés et où l'on souhaite attirer et retenir durablement les talents, il est impératif que les indicateurs tiennent compte de cette double dimension : l'intégration sociale et communautaire d'une part, et l'intégration professionnelle d'autre part. Ces deux volets, bien que distincts, se renforcent mutuellement et contribuent à faire de l'immigration un véritable levier de développement régional. En adoptant une lecture plus fine de l'intégration, le gouvernement du Québec serait mieux outillé pour ajuster ses cibles et ses mécanismes d'accueil selon les réalités propres aux différentes régions.

RECOMMANDATION 11

Revoir la liste des indicateurs afin de mesurer l'intégration sociale et professionnelle ainsi que l'adéquation entre les qualifications et l'emploi occupé dans le but de mesurer le niveau d'ancrage régional et la contribution réelle à l'économie.

RECOMMANDATION 12

Allonger les délais accordés pour la francisation et soutenir les PME dans l'organisation de formations adaptées en milieu de travail afin de mieux concilier apprentissage du français et intégration professionnelle.



LISTE DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1 : Pérenniser et bonifier les ententes avec les municipalités ainsi que le financement des services d'établissement locaux par des ententes pluriannuelles afin d'assurer la continuité et l'efficacité des actions municipales et communautaires.

RECOMMANDATION 2 : Consolider la concertation locale en instaurant un fonds consacré au renforcement des instances de coordination municipale (ex. : ICI Sherbrooke) et en intégrant les villes comme partenaires formels dans la co-conception et l'évaluation des plans d'action en immigration.

RECOMMANDATION 3 : Financer la production de données locales, la recherche-action et un cadre d'évaluation commun (indicateurs d'inclusion) afin de mesurer l'impact des initiatives, favoriser l'innovation locale et diffuser les bonnes pratiques à l'échelle provinciale.

RECOMMANDATION 4 : Adapter et diversifier l'offre de francisation en finançant des modules flexibles (français professionnel, formation hybride en ligne/présentiel, apprentissage en milieu de travail) et en soutenant des mesures spécifiques pour appuyer les personnes d'expression anglaise et les allophones dans leur cheminement linguistique.

RECOMMANDATION 5 : Maintenir l'accès à un programme tel que celui de l'expérience québécoise (PEQ) pour faciliter le passage du statut d'étudiants internationaux à celui de résidents permanents.

RECOMMANDATION 6 : Reconnaître les parcours étudiants et faciliter la transition vers le statut de résidence permanente pour les personnes diplômées au Québec.

RECOMMANDATION 7 : Mettre en place une stratégie nationale de régionalisation de l'immigration, incluant une répartition géographique des personnes immigrantes en équation avec les besoins de main-d'œuvre à travers le Québec.

RECOMMANDATION 8 : Instaurer une vision long terme (horizon 8-10 ans) des stratégies migratoires, afin de donner une meilleure prévisibilité des voies d'immigration permettant l'accès à la résidence permanente et conserver le facteur attractif de l'immigration économique au Québec.

RECOMMANDATION 9 : Retirer les étudiants internationaux dans le calcul du seuil visé pour le nombre de résidents non permanents.

RECOMMANDATION 10 : Diminuer progressivement les seuils de résidence permanente pour faciliter l'intégration des résidents non permanents déjà sur place en instaurant au départ une hausse des admissions permanentes afin de donner une voie privilégiée aux résidents temporaires déjà intégrés, suivie d'une transition graduelle vers des seuils durables, ainsi qu'une réduction parallèle des admissions temporaires.

RECOMMANDATION 11 : Revoir la liste des indicateurs afin de mesurer l'intégration sociale et professionnelle ainsi que l'adéquation entre les qualifications et l'emploi occupé dans le but de mesurer le niveau d'ancrage régional et la contribution réelle à l'économie.

RECOMMANDATION 12 : Allonger les délais accordés pour la francisation et soutenir les PME dans l'organisation de formations adaptées en milieu de travail afin de mieux concilier apprentissage du français et intégration professionnelle.

CONCLUSION

Par ce mémoire, la Ville de Sherbrooke réaffirme son engagement envers une immigration durable, inclusive et étroitement liée au développement économique des régions. Forte d'un écosystème d'innovation, d'un tissu entrepreneurial diversifié et d'un réseau universitaire reconnu, Sherbrooke démontre que l'immigration est un levier essentiel pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, stimuler l'innovation et soutenir la croissance des secteurs stratégiques.

Dans un contexte de rareté de talents, la planification de l'immigration au Québec doit offrir des parcours clairs, prévisibles et mieux adaptés aux réalités du marché du travail. Accroître les seuils de résidence permanente, faciliter la transition du statut temporaire à permanent et assurer une meilleure régionalisation sont des conditions clés pour répondre aux défis actuels.

Les recommandations proposées visent à renforcer la cohérence du système migratoire tout en maximisant sa contribution au dynamisme économique régional.

La Ville de Sherbrooke réitère sa volonté d'agir comme partenaire stratégique du gouvernement pour bâtir un Québec prospère, inclusif et résolument tourné vers ses régions.



